

assurer que le Canada est déterminé à contribuer à leur succès.

**Le Groupe de travail sur les relations Nord-Sud**

L'an dernier, nous avons adopté au Canada un certain nombre de mesures qui doivent nous permettre de participer plus activement et plus positivement à la coopération internationale sur ces questions vitales. Un Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud a déposé un rapport d'une valeur inestimable dans lequel il recommandait fortement que le Canada continue de jouer, dans les relations Nord-Sud, un rôle actif fondé sur les principes humanitaires et d'avantage mutuel. Il proposait en outre une série de recommandations constructives liées à l'énergie, aux finances, au commerce, à l'alimentation et à l'aide au développement. Notre gouvernement est heureux du large appui qu'a reçu le rapport ainsi que de la sensibilisation publique que le Groupe a favorisée.

Parallèlement au travail du Groupe parlementaire, dont il s'est d'ailleurs inspiré, le Gouvernement a également réexaminé sa politique Nord-Sud. Nous avons posé un certain nombre de prémisses fondamentales, dont la reconnaissance de l'interdépendance, la nécessité d'harmoniser les politiques extérieures et intérieures qui ont une incidence sur les pays en voie de développement, la nécessité d'utiliser divers instruments pour répondre aux besoins des pays en voie de développement et l'intégration plus poussée du Sud au système économique international.

**Il faut agir**

Nous devons, en tant que nations, reconnaître que non seulement nos préoccupations économiques, mais également nombre de nos problèmes politiques, sociaux et économiques revêtent un caractère foncièrement international. Dans un monde en constante évolution, le problème de la conciliation de la réalité de l'interdépendance et de l'impératif de l'autodétermination constitue l'un des plus grands défis qui se posent aux décideurs politiques. Cependant, notre prise de conscience des complexités de l'interdépendance ainsi que de ses ramifications dans tous les secteurs de la vie nationale ne doit pas susciter en nous le désespoir, mais plutôt nous inciter à l'action. Nous devons relever le défi que nous posent l'adaptation et le développement de mécanismes institutionnels internationaux tout autant que de nos perspectives nationales face à ces nouvelles réalités et à l'impératif du changement.

Quels que soient les moyens mis en oeuvre, les mécanismes institutionnels ne suffisent pas. L'essentiel tient à la volonté de tous les pays de rendre ces instruments efficaces. Les gouvernements, quelle que soit leur perspective nationale, doivent avoir le courage de s'attaquer aux grands problèmes internationaux de l'heure. Pour ce faire, ils doivent être confiants que seule la coopération internationale peut être le garant de la sécurité, de la stabilité et de la justice pour le monde.

Quant aux Canadiens, ils possèdent bien cette confiance. Nous nous consacrerons, ici au sein des Nations Unies et partout où ces problèmes sont étudiés, à rechercher la solution aux problèmes d'envergure internationale qui touchent chacun de nous.

---

S/C